

## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du Conseil communal sont invités à assister à une réunion publique du Conseil communal, qui aura lieu le jeudi 21 novembre 2024 à 14 :00 heures dans la salle des fêtes à Harlange, rue Laach n°7 pour délibérer sur l'ordre du jour fixé comme suit :

### ORDRE DU JOUR

Séance publique	
<b>1.</b>	<b>Introduction</b>
1.1.	Approbation de l'ordre du jour
<b>2.</b>	<b>Urbanisme</b>
2.1.	Décisions quant à l'exercice du droit de préemption
2.2.	Demande de lotissement (Morcellement)
<b>3.</b>	<b>Finances communales</b>
3.1.	Approbation d'un compromis
3.2.	Approbation de conventions
3.3.	Approbation d'actes notariés
3.4.	Approbation d'un devis
<b>4.</b>	<b>Affaires du personnel (séance à huis clos)</b>
4.1.	Nomination d'un fonctionnaire m/f dans le groupe de traitement B1, sous-groupe technique
<b>5.</b>	<b>Office social</b>
5.1.	Approbation du budget rectifié 2024 et budget 2025 de l'Office Social Régional
<b>6.</b>	<b>CIGR</b>
6.1.	Désignation d'un représentant principal et suppléant de la commune
6.2.	Désignation d'un candidat pour le(s) poste(s) au sein du Bureau Exécutif
<b>7.</b>	<b>Divers</b>
7.1.	Avis quant au classement comme patrimoine culturel national concernant les églises de Harlange et de Tarchamps
7.2.	Communications du collège échevinal, rapports des syndicats intercommunaux et sociétés locales, commissions consultatives
7.3.	Questions des conseillers

Harlange, le 15.11.2024

Pour le Collège des bourgmestre et échevins

Le Bourgmestre

Le Secrétaire

